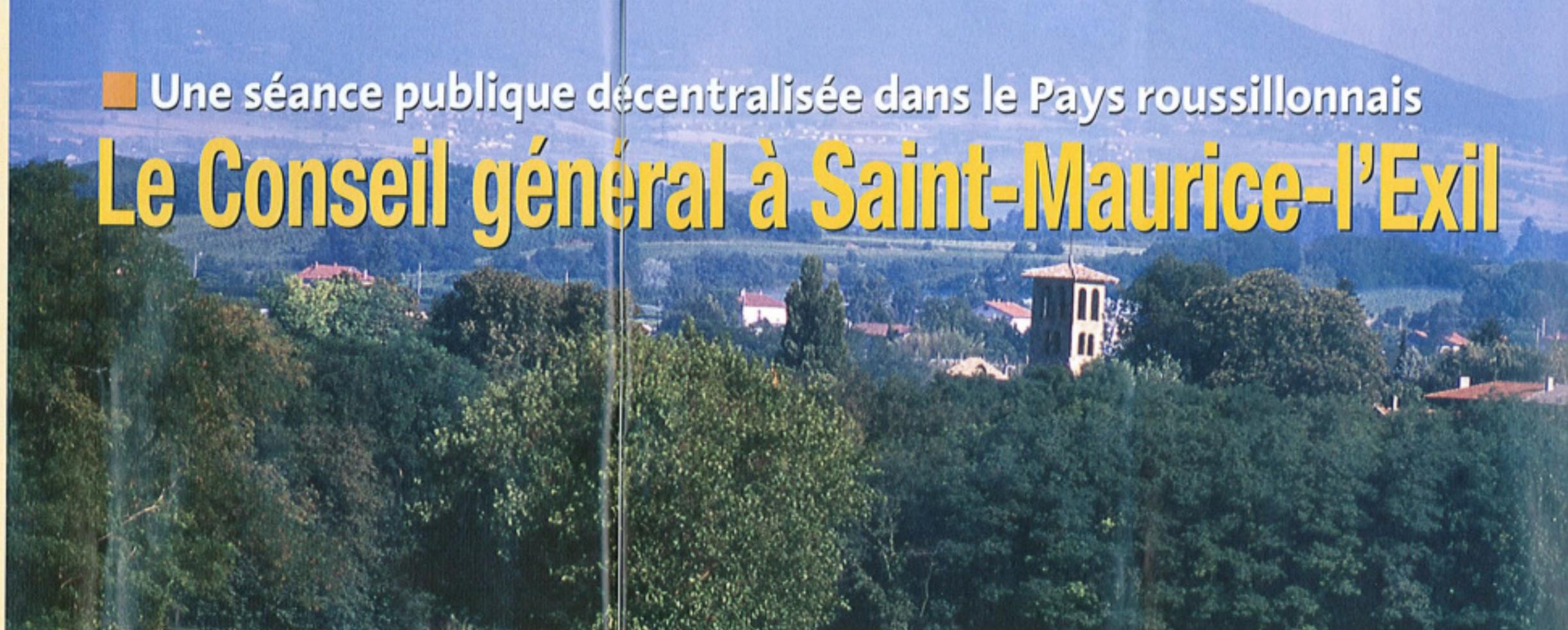




Conseillers généraux en session à Saint-Maurice-

■ Une séance publique décentralisée dans le Pays roussillonnais

Le Conseil général à Saint-Maurice-l'Exil

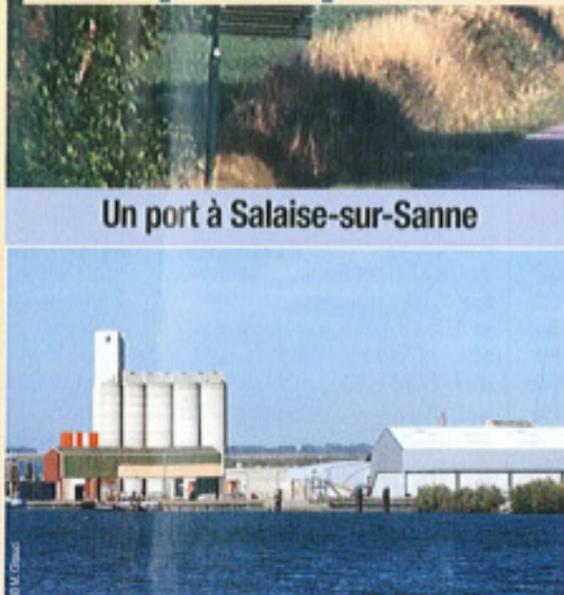


Cela doit devenir une « tradition » ! Six mois après une première séance publique décentralisée à Bourgoin-Jallieu, et fidèle à la promesse du président André Vallini d'aller à la rencontre des territoires les plus éloignés de Grenoble, l'assemblée départementale et les 58 conseillers généraux se sont transportés le 18 septembre dernier à Saint-Maurice-l'Exil, en Pays roussillonnais, aux portes de l'Ardèche, de la Savoie et de la Drôme, à 1 h 45 de route de la capitale des Alpes, où se tiennent habituellement les sessions. Réunis dans la superbe salle « omnisports » de la commune, transformée pour l'occasion en hémicycle, les élus ont étudié et débattu des dossiers portant sur l'avenir de cette commune baignée par le Rhône et plus globalement sur tout le nord de l'Isère : extension du port de Salaise-sur-Sanne, soutien aux industries traditionnelles via la plateforme Métis, développement de l'offre d'enseignement supérieur, construction d'un nouveau collège sur le territoire de Bourgoin-Jallieu et de l'Isle-d'Abeau...

« L'approchement de nos territoires marque un tournant important dans la vie du Conseil général », s'est félicité Daniel Rigaud, conseiller général du canton de Roussillon, qui a accueilli les élus en légation avec le maire de la commune de Saint-Maurice-l'Exil, Francis Charvet. André Vallini, qui ne compte pas s'arrêter sur la première séance, s'est engagé à organiser une deuxième session décentralisée en zone de montagne. « Le Conseil général s'intéresse à tout le territoire isérois dans toute sa diversité », a-t-il rappelé à l'appui.

Véronique Granger

Les principales décisions votées par les conseillers généraux



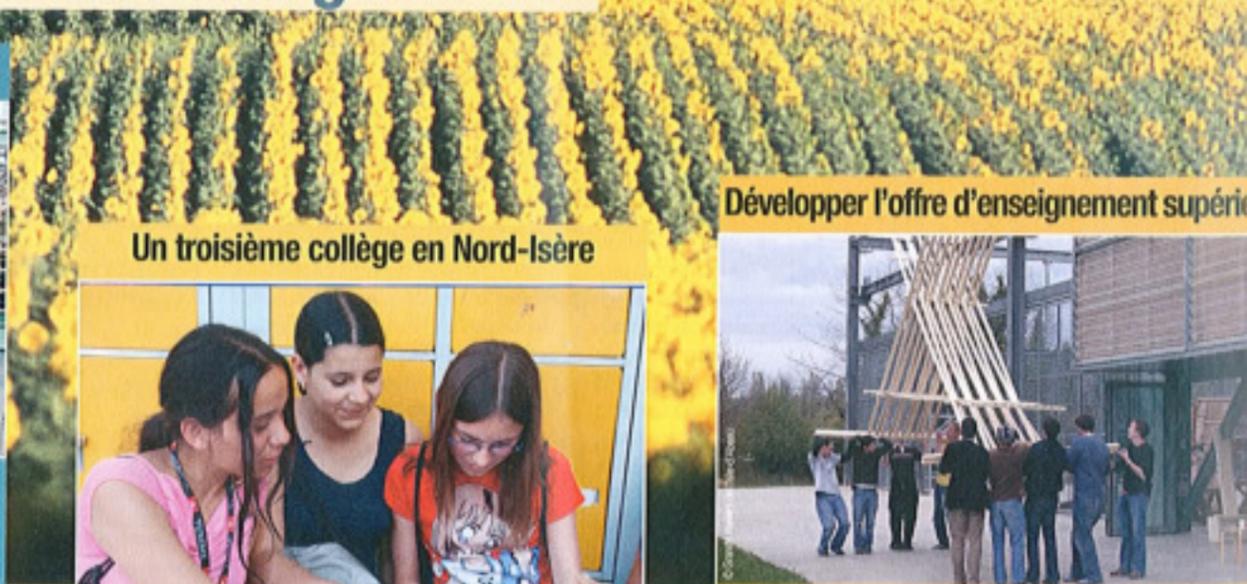
Un port à Salaise-sur-Sanne

>> Salaise-Sablons, sur le Rhône, est le seul port en Isère et il a tout pour se développer avec 300 hectares disponibles pour accueillir des entreprises et une desserte exceptionnelle par bateau, train et autoroute. « L'enjeu est vital en terme de créations d'emplois », a rappelé Daniel Rigaud, conseiller général du canton. Ce dossier d'aménagement du port peinait pourtant à avancer, les collectivités locales étant dépourvues des moyens nécessaires. D'où la décision de créer un syndicat mixte associant le Conseil général de l'Isère, ce qui va permettre à ce beau projet de lever enfin l'ancre.



Des puces dans les textiles et le papier

>> Les Industries traditionnelles comme le textile ou la papeterie, très présentes en Nord-Isère, sont condamnées à innover pour survivre. L'introduction de puces microélectroniques dans les fibres pourrait ouvrir la voie à de nouveaux produits, par exemple pour la sécurité des personnes ou la santé. Faire se rencontrer des chercheurs et des PME du textile et du papier : c'est le pari du projet Métis, impulsé il y a trois ans par le Conseil général et la Ville de Bourgoin-Jallieu avec quatre PME iséroises du textile (Sofileta et Piolat à Bourgoin-Jallieu, SIEGL au Grand-Lemps, Filaxetor à Heyrieux), le papetier Arjo-Wiggins à Apprieu près de Rives et le CEA de Grenoble. Au vu des premiers résultats de ce partenariat innovant, auquel se sont greffés de nouveaux industriels comme Rexor à Paladru, le Conseil général va augmenter son soutien à Métis de 50 000 euros - soit 200 000 euros pour 2007.



Un troisième collège en Nord-Isère



>> Près d'un millier d'élèves étudient au collège Pré-Bénédict à Bourgoin-Jallieu : c'est aujourd'hui l'un des plus chargés de l'Isère. Pour faire face à l'explosion démographique du Nord-Isère, l'objectif du Conseil général étant de ne pas excéder les 600 ou 700 collégiens par établissement, il faut construire un troisième collège dans ce secteur. Le projet est lancé à l'Isle-d'Abeau, sur un terrain de 25 000 m² situé à la lisière de Bourgoin-Jallieu. Un investissement de 23 millions d'euros. Livraison en 2010.

Développer l'offre d'enseignement supérieur



>> Alors que de grands projets économiques dessinent en Nord-Isère, les besoins en main-d'œuvre qualifiée des entreprises s'accroissent. Or, faute d'une offre en formations post-bac sur place, trop de jeunes dans ce secteur renoncent à faire des études supérieures. Le Conseil général, avec l'Etat, la Région et les acteurs économiques locaux et l'Académie de Grenoble, va explorer la possibilité de développer des cycles de formation adaptés dans trois filières : fabrication de nouveaux matériaux de construction et de textile, la logistique associée aux technologies numériques et l'éco-construction.